



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enjeux distributifs des politiques de transition

Colloque CNIS – Mesurer la transition écologique

10 mai 2023

Vincent Marcus

(sous-direction économie et évaluation, MTE-MTECT/CGDD)

Plan

« Deux grandes questions serviront de fil directeur :

Q1 a-t-on les indicateurs nécessaires pour mesurer l'avancement de la transition écologique et de ses impacts ?

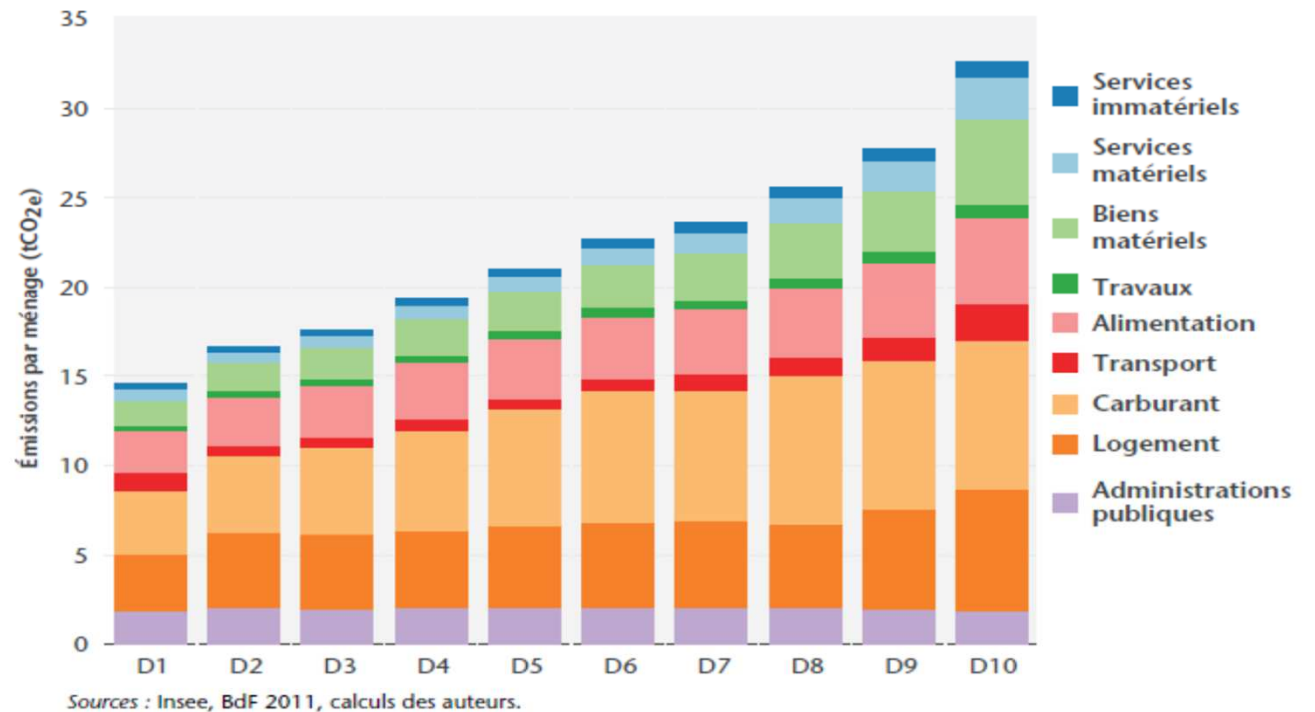
Q2 Comment améliorer l'acceptabilité sociale, par les acteurs économiques et la population en général, du contrôle accru sur les activités que vont exiger l'observation et les mesures rendues nécessaires pour réformer notre modèle de développement dans le sens de cette transition écologique, qu'il s'agisse de contraintes statistiques (obligation de transmettre des informations régulières, coûts de la production et de l'accès aux données) ou réglementaires ? »

- I. Les émissions de GES des ménages : qui émet du CO₂ ?
- II. Taux d'effort et précarité énergétique
- III. La rénovation énergétique des logements
- IV. Le « verdissement » du parc de véhicules

1. Qui émet du CO₂ ?

- Une empreinte carbone croissante avec le revenu
- ...avec des écarts d'émissions entre déciles inférieurs aux écarts de revenus.
- Ex : rapport interdécile (D9/D1) de l'ordre de 2 pour les émissions contre environ 3,5 pour les niveaux de vie

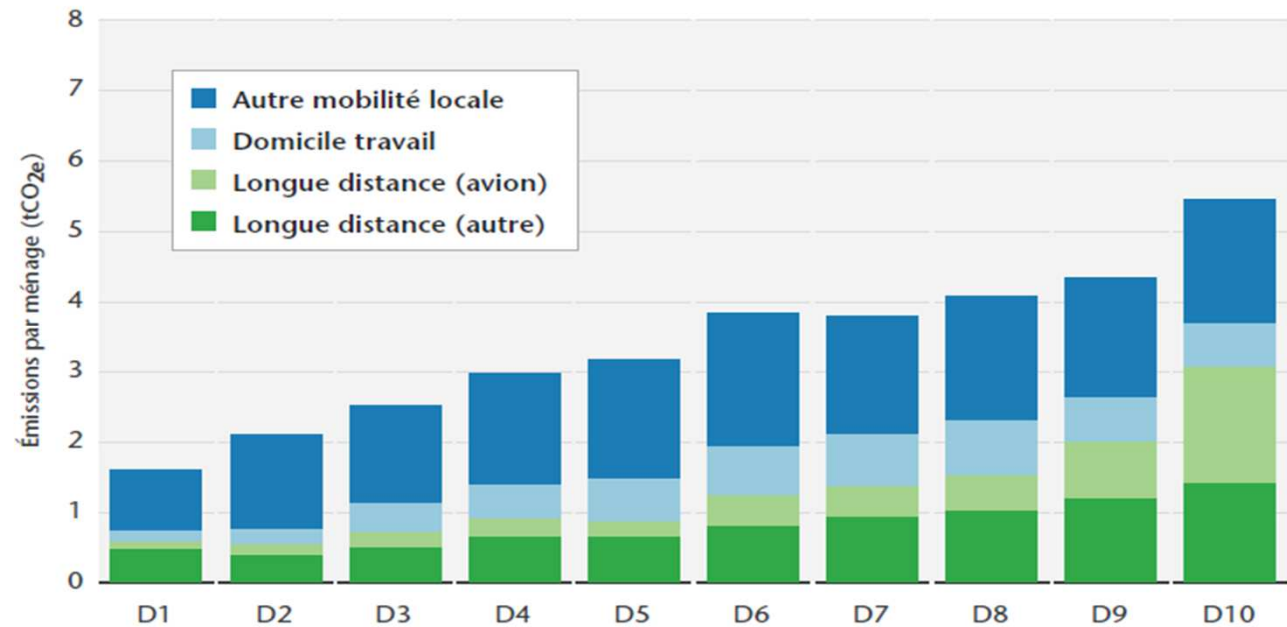
Graphique 1. Inégalités d'empreinte carbone : la vision moyenne par décile de niveau de vie, segmentée selon les postes de consommation
 Moyenne nationale : 22,1 tCO_{2e} par ménage et par an



Source : Pottier, A., Combet, E. et al. (2020). Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France

1. Qui émet du CO2 ?

- Les émissions moyennes des seuls déplacements en avion des ménages les plus aisés (10ème décile), 1,7 MtCO₂eq par ménage et par an, sont équivalentes:
- = aux émissions de l'ensemble des déplacements des ménages les plus modestes (1er décile),
- = aux émissions des déplacements domicile-travail des ménages médians (3ème quintile)

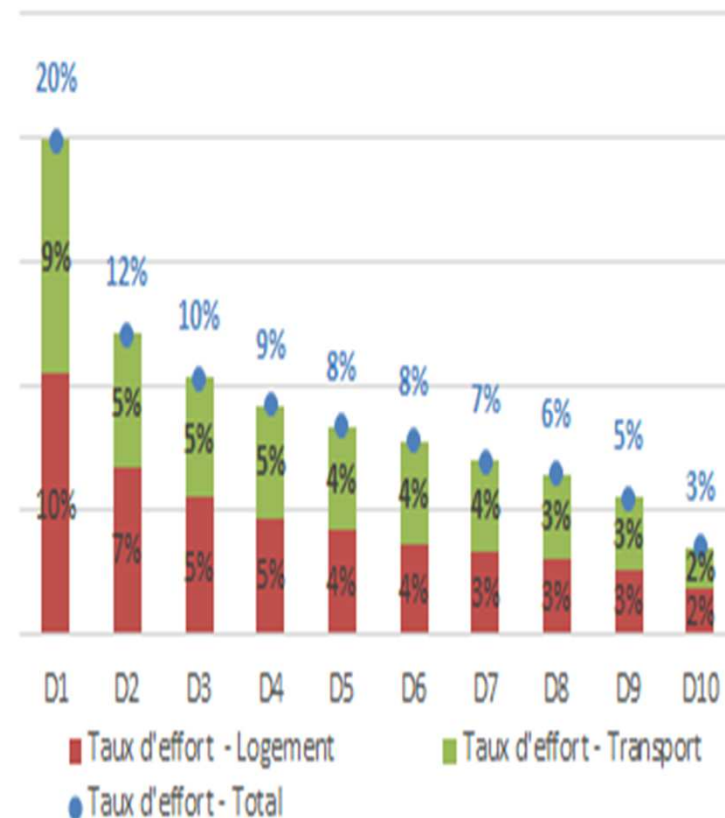
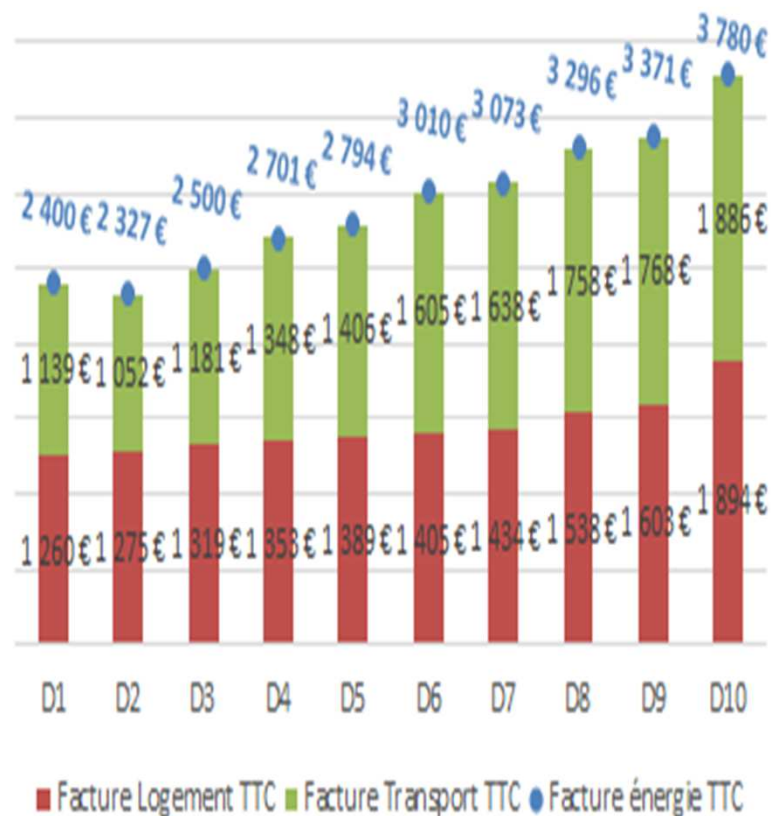


Sources : Insee, ENT-D 2008, calculs des auteurs.

source : Pottier, A., Combet, E. et al. (2020). Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France

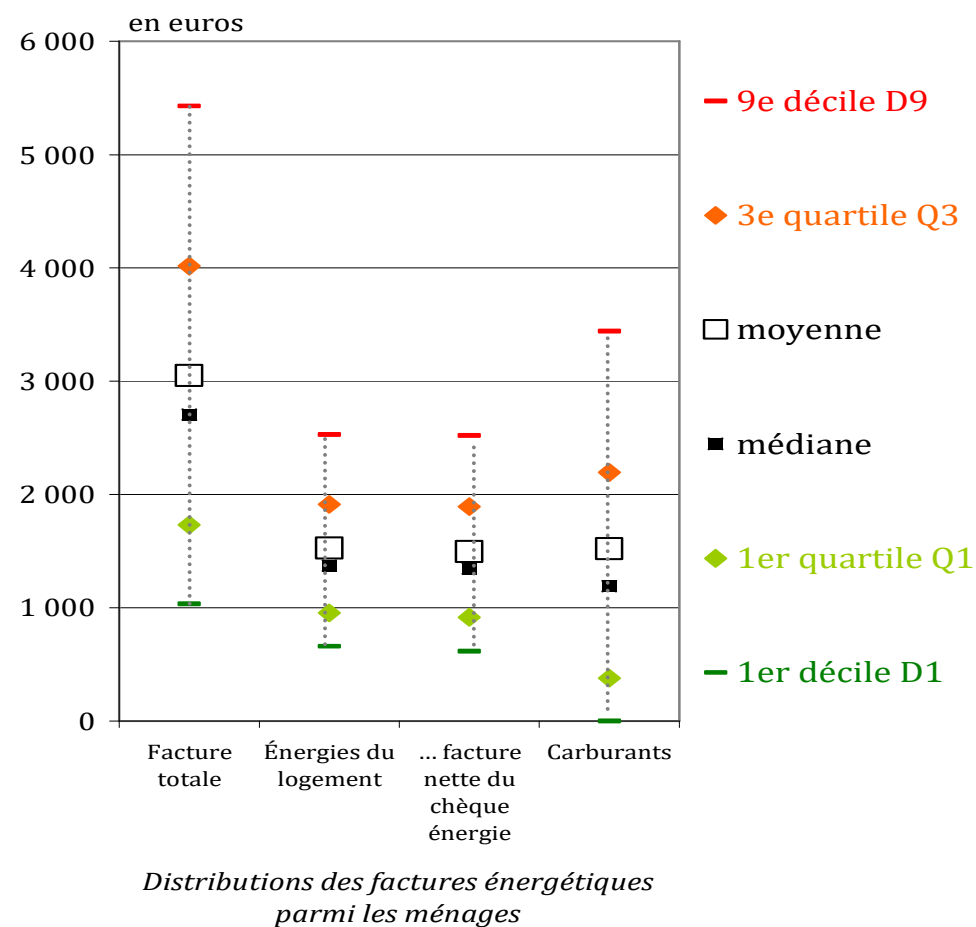
2. Taux d'effort énergétique

- **Facture moyenne annuelle (2021) : 3 140 €**
- **50% logement / 50% transport**
- **Progressivité en niveau / Régressivité en effort**



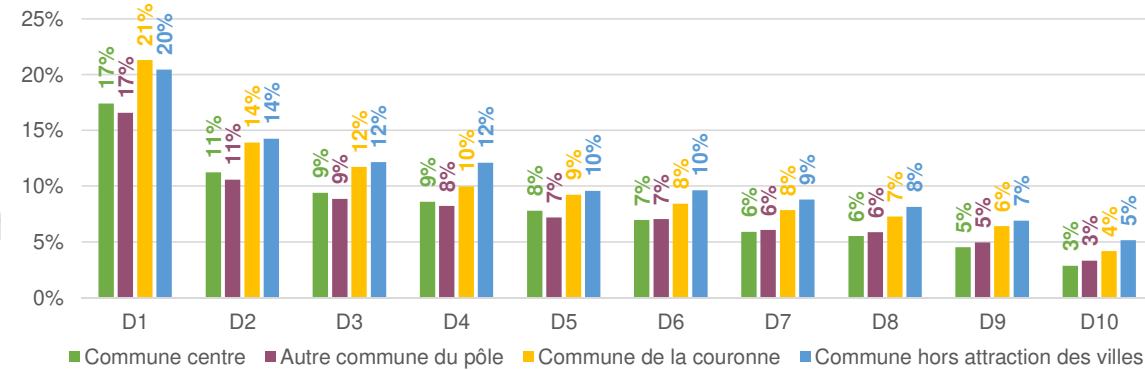
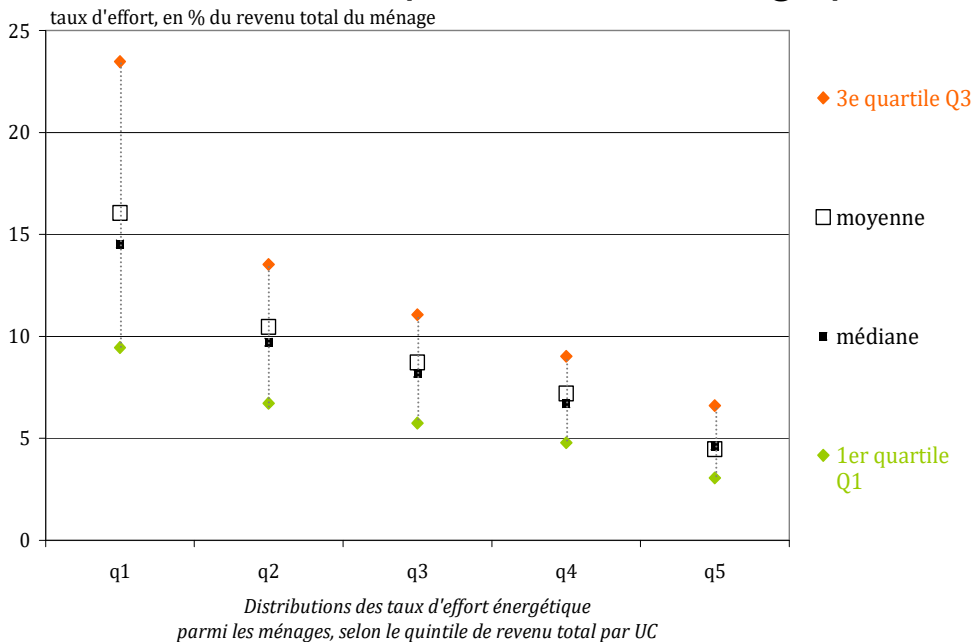
2. Taux d'effort énergétique

- Facture moyenne annuelle : 3 140 €
- 50% logement / 50% transport
- Progressivité en niveau / Régressivité en effort
- **Plus de dispersion côté carburant que côté logement**

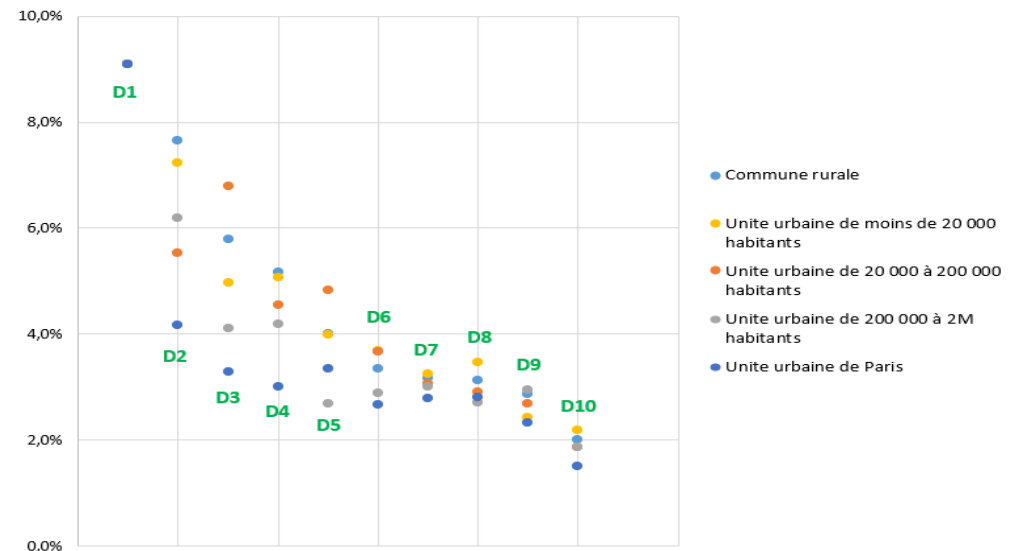


2. Taux d'effort énergétique

- Facture moyenne annuelle : 3 140 €
- 50% logement / 50% transport
- Progressivité en niveau / Régressivité en effort
- Plus de dispersion côté carburant que côté logement
- hétérogénéité « verticale » ET hétérogénéité « horizontale » (localisation, énergie)**



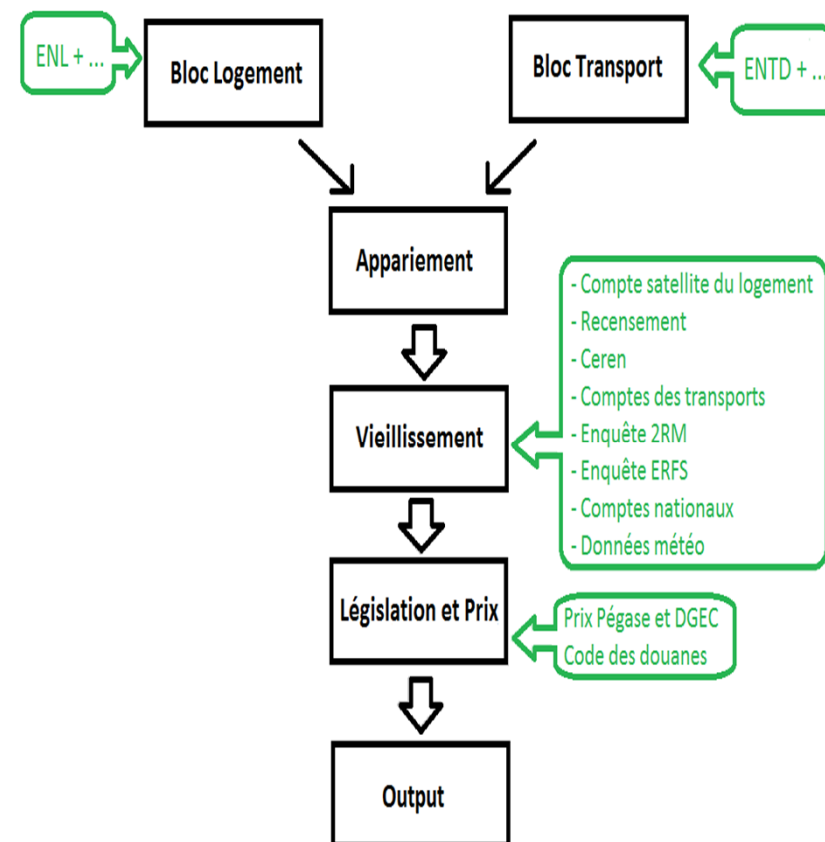
Taux d'effort énergétique moyen par décile, selon la localisation



Taux d'effort énergétique des ménages chauffés au fioul, par décile et taille UU

=> modèle de microsimulation Prometheus sur la facture énergétique des ménages

- Modèle de **microsimulation statique** permettant d'estimer les consommations individuelles des ménages en énergie...
 - Les factures et taxes correspondantes, depuis 2006, jusqu'en 2020 et en projection
 - Basé sur données « réelles » (enquêtes) au niveau ménage (27 000) : ENL (logement) + EMP (transport)
- ... et donc **d'évaluer l'impact social** de mesures fiscales affectant les prix de l'énergie au niveau **microéconomique**
 - Selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages
- **Utilisations multiples** : Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), missions IGF, Cour des comptes, fiscalité carbone, « boucliers » tarifaires, SNBC/PPE, Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE)...

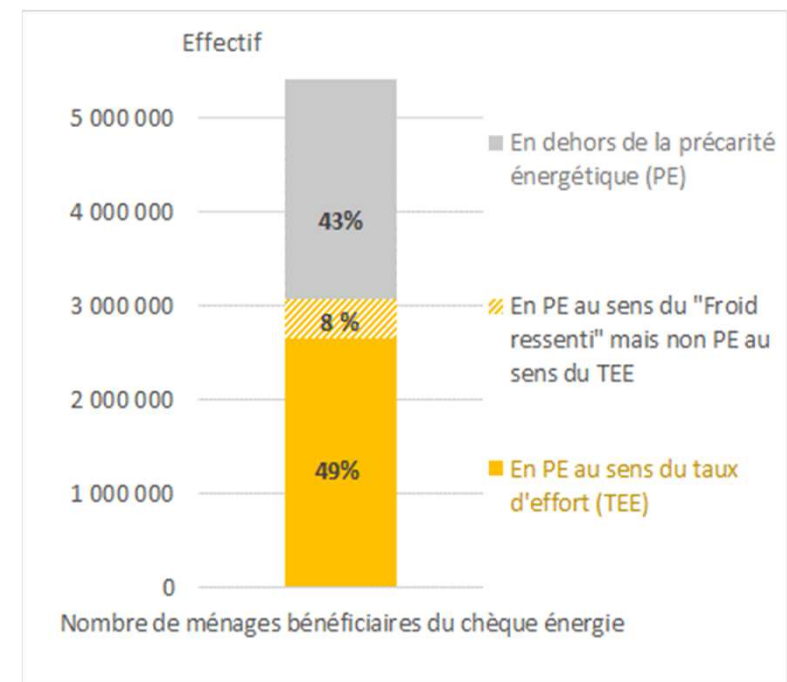
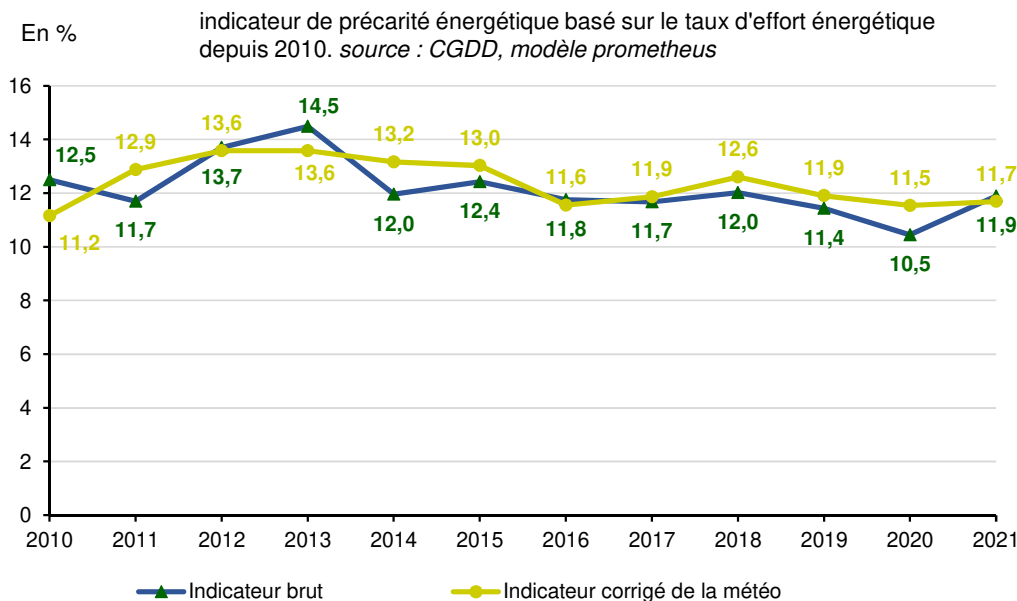


2. Précarité énergétique

La précarité énergétique touche les ménages qui « éprouvent dans leur logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'habitat »

(loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2)

L'indicateur de précarité énergétique basé sur le taux d'effort énergétique : **les ménages qui consacrent 8 % ou plus de leur revenu aux dépenses d'énergie dans leur logement ET qui appartiennent aux 30 % des ménages les plus modestes**

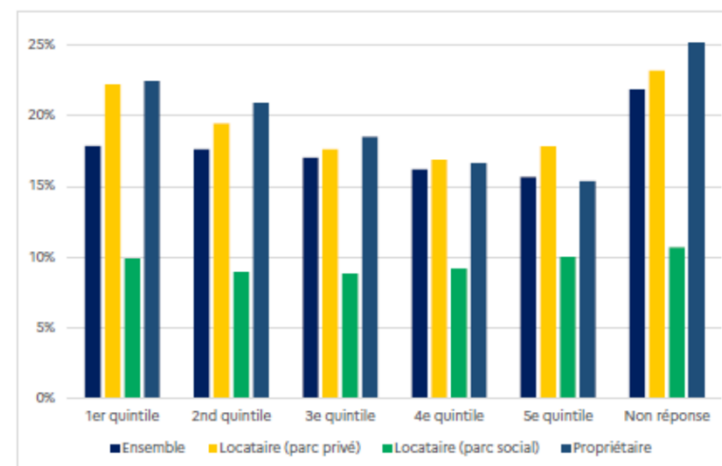


Source : CGDD, modèle Prometheus

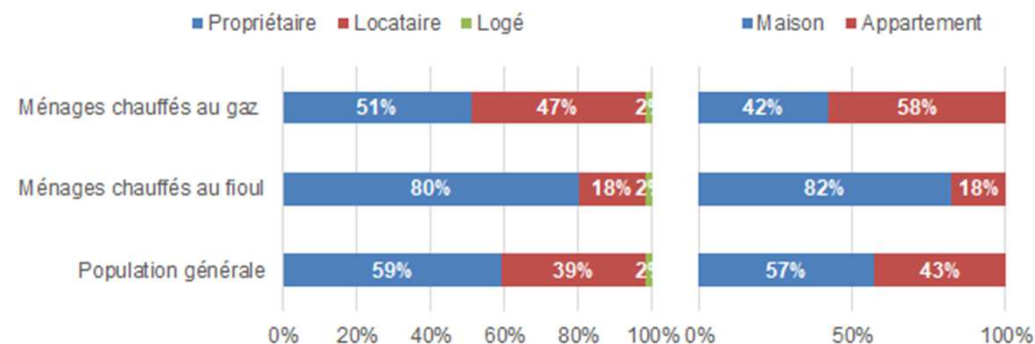
3. Rénovation énergétique des logements

- Une caractérisation fine du parc de logements et de ses occupants :
 - Fideli (fichier démo sur logements et individus) + base des DPE (+ traitements statistiques...)
 -
- les « passoires » (F et G) :
 - 22% des ménages propriétaires du Q1 vs 15% dans le Q5
- les ménages chauffés au fioul :
 - >50% en couronne
 - ~30% ont plus de 70 ans

Graphique 9 : part des passoires énergétiques (étiquettes F et G) selon le revenu des ménages occupants
En %



Champ : ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine. Les logements mis à disposition gratuitement sont inclus dans le parc locatif privé.
Sources : Fideli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES



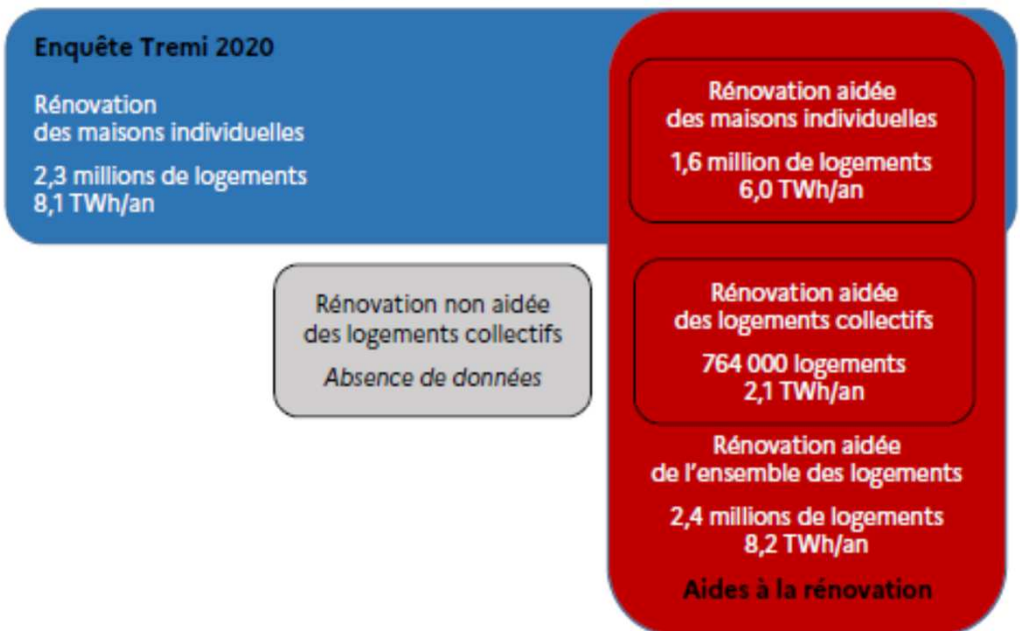
3. Rénovation énergétique des logements

- Travaux de rénovation
- Aides
- « Bénéfices » :
 - Consommation d'énergie (-8,1 TWh/an (~-2,5%))
 - Émissions de GES (réno MI : -2,1 MtCO₂/an)
 - « bien-être »
 - +++ santé ?

En projet : collecte d'informations sur les consommations réelles d'énergie, avant/après

***=> Observatoire de la rénovation énergétique
(<https://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-national-renovation-energetique>)***

Schéma : la rénovation énergétique des logements en 2019



Note : certains logements peuvent faire l'objet de travaux aidés et de travaux non aidés. La différence entre les économies d'énergie déduites de l'enquête Tremi et celles estimées à partir des aides correspond à celles générées par les travaux non aidés. Une partie a cependant pu être réalisée dans les 1,6 million de maisons individuelles aidées.

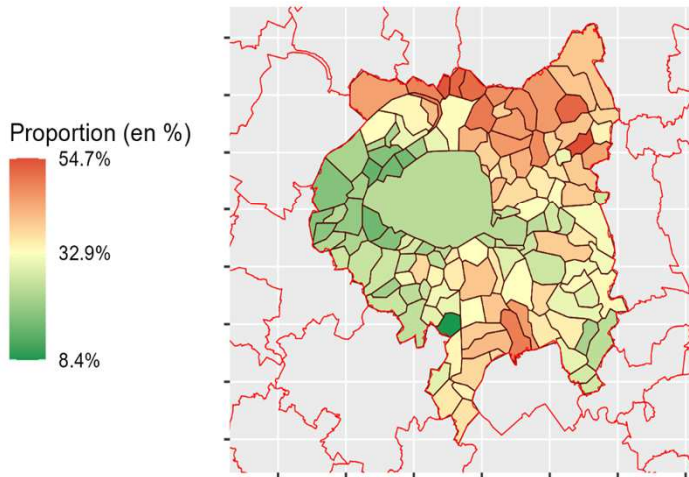
Champ : France métropolitaine.

Sources : enquête Tremi 2020 (Ademe, SDES) ; fichiers d'aides à la rénovation (DGFip, Anah, DGECC), calculs SDES

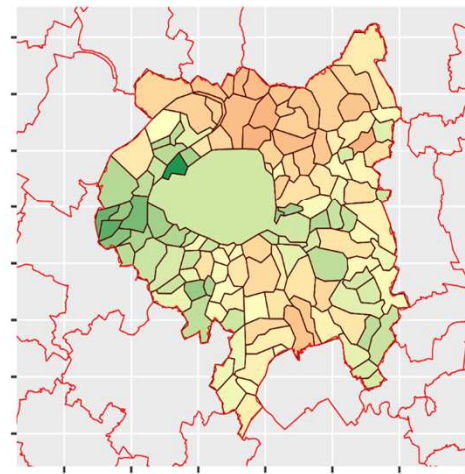
3. « Verdissement » du parc de véhicules

- Répertoire des véhicules (RSVERO2) / Enquête mobilité des personnes 2019
- Aides (bonus/PAC)
- *En projet : appariement du répertoire des véhicules (RSVERO) avec les sources socio-fiscales*

Proportion de voitures
Crit'Air 3, 4, 5 et non classées
Métropole du Grand Paris

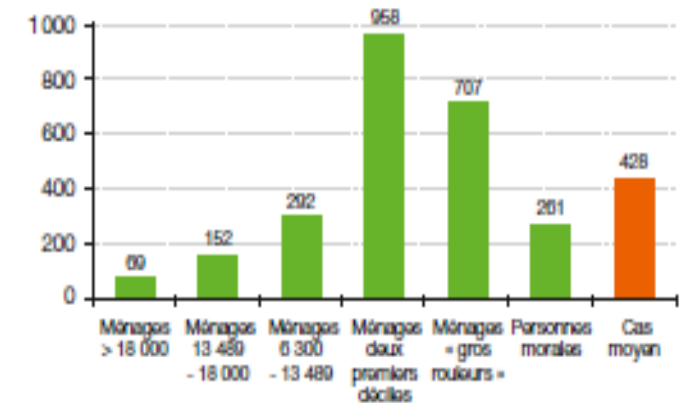


Revenus médians 2018
Métropole du Grand Paris



Graphique 5 : gain socio-économique moyen par
catégorie de ménage

En euros



Note : en moyenne, un ménage « gros rouleur » contribue à hauteur de 700 euros au bénéfice socio-économique total net. On peut retrouver le montant total du bénéfice net (47 M€) en multipliant la somme du cas moyen par le nombre de primes total.
Champ : véhicules particuliers, France entière.
Source : ASP, calculs CGDD

Conclusions

- **Un besoin d'informations multiples (socio-éco, technique, géographique, de santé...)**
- **Un contenu informationnel des dispositifs d'aide à penser en amont dès leur conception, pour leur évaluation...et pour leur acceptabilité**
- **Dispositif statistique / Dispositif de politique publique : même combat ?**

Merci de votre attention !
